



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/35
3 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

PROPOSITION DE PROJET : LIBAN

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan national de gestion de l'élimination de substances de l'Annexe A, PNUD
Groupe I (CFC) (deuxième et troisième tranches)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS LIBAN

TITRE DU PROJET**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

a)	Plan national de gestion de l'élimination de substances de l'Annexe A, Groupe I (CFC) (deuxième et troisième tranches)	PNUD
----	--	------

AGENCE NATIONALE DE COORDINATION :	Unité nationale de l'ozone, Ministère de l'Environnement
---	--

**DERNIERES DONNEES DECLAREES SUR LA CONSOMMATION A ELIMINER GRACE AU PROJET
A : DONNEES RELATIVES A L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2004, EN DATE DE FÉVRIER 2006)**

Annexe A, Groupe I - CFC	347,00	
--------------------------	--------	--

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2004 EN DATE DE DÉCEMBRE 2005)

SAO	Mousses	Réfr.	Aérosols	SAO	Solvants	Agents de trans.	Fumigènes
CFC	8,20	43,00	Fabrication 43,20				
		0	Entretien 261,00				

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	0
--	---

PLAN D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS : Financement total : 929 900 \$US : Élimination totale : 172,50 tonnes PAO

DONNÉES RELATIVES AU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	Total	
1) Annexe A Groupe I (tonnes PAO)	Limites du Protocole de Montréal	725,5	362,70	362,75	108,82	108,82	108,82		
	Consommation maximum pour l'année								
	Élimination annuelle grâce aux projets en cours	82	0	0	0	0	0	82	
	Élimination annuelle nouvellement ciblée	55	127	160	40	35	0	417	
	Élimination annuelle non financée								
CONSOMMATION TOTALE DE SAO À ÉLIMINER		137	127	160	40	35	0	499	
Consommation totale de SAO à introduire (HCFC)									
Montant initial demandé (\$US)									
Coût total du projet pour le PNUD (\$US) :		1 061 420	500 000	365 000	100 000	65 000	0	2 091 420	
Coûts d'appui totaux pour le PNUD (\$US)		79 607	37 500	27 375	7 500	4 875	0	156 857	
COUT TOTAL POUR LE FONDS MULTILATERAL (\$US)		1 141 027	537 500	392 375	107 500	69 875	0	2 248 277	
Rapport coût/efficacité final du projet (\$US/kg)									5,01

DEMANDE DE FINANCEMENT : Approbation du financement pour les deuxième et troisième tranches (2005, 2006) (comme ci-dessus).

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation globale aux coûts indiqués ci-dessus.
--------------------------------------	---

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Liban, le PNUD a présenté un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail du plan national d'élimination des CFC (PNE) pour examen par le Comité exécutif à sa 48^e réunion. Ce rapport comprend aussi une demande pour les deuxième et troisième tranches au montant de 865 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 64 875 \$US pour le PNUD.

Données générales

2. Le PNE pour le Liban a été approuvé par le Comité exécutif à sa 44^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/43), dans le cadre duquel le gouvernement s'est engagé à éliminer complètement sa consommation restante de CFC (312,5 tonnes PAO) d'ici la fin de 2008. Le PNE comprenait la conversion d'usines de fabrication d'aérosols, de mousses et d'appareils de réfrigération avec CFC à des technologies de remplacement ainsi que des activités d'élimination dans le secteur de l'entretien en réfrigération.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail

3. Sur approbation du PNE libanais par le Comité exécutif, l'Administrateur du Bureau de l'ozone et le PNUD ont convenu en février 2005 du mécanisme d'exécution pour la mise en oeuvre, lequel définissait les rôles et responsabilités des divers intervenants. En juin 2005, le gouvernement a signé le document de projet après son approbation par le Parlement.

4. Des activités ont eu lieu dans le secteur de la fabrication, notamment des études des entreprises restantes utilisant du CFC dans les secteurs fabrication de la réfrigération et des mousses, et des appels d'offre et l'achat d'équipements de conversion pour les sous-secteurs des aérosols, des mousses et de la réfrigération. Des fonds ont été engagés et la conversion devrait être terminée en 2006, dans toutes les entreprises identifiées dans les trois sous-secteurs, ce qui permettra d'éliminer 8,2, 28,0 et 23,2 tonnes PAO de CFC, respectivement. L'élément soutien technique du PNE assurera la durabilité des activités d'élimination.

5. Dans le secteur de l'entretien en réfrigération, 30 formateurs ont été formés grâce au programme de formation pour les techniciens d'entretien en réfrigération (au début de 2006), et 500 techniciens seront formés au deuxième semestre de 2006. Des ateliers de récupération et de recyclage sont en cours d'installation, et le processus de sélection des utilisateurs finals qui participeront au programme incitatif de conversion ou de remplacement est commencé. Les politiques et les activités de sensibilisation mises en oeuvre jusqu'à maintenant comprennent la promotion du PNE par une interaction avec le gouvernement, l'industrie et les acteurs commerciaux, ainsi que l'élaboration d'un décret visant à fournir des mandats supplémentaires afin de faire respecter les règlements existants en matière de système d'autorisation pour les SAO. Toutes les entreprises qui n'étaient pas admissibles en 2003 se sont maintenant converties à des technologies sans CFC en raison des forces du marché et à la suite des interactions avec l'Unité de l'ozone.

6. Les objectifs d'élimination des CFC annuels et réels pour 2004 sont présentés au tableau suivant :

CFC (tonnes PAO)	Proposé	Réel
Niveau de consommation admissible en 2004	499,0	347,0(*)
Élimination grâce aux projets en cours	82,0	58,6
Élimination annuelle nouvellement ciblée dans le PNE	0,0	0,0
Élimination non financée (non admissible)	55,0	85,0
Total	137,0	143,6

(*) Tel que déclaré par le gouvernement du Liban en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

7. En date de décembre 2005, quelque 689 741,88 \$US du financement total approuvé pour la première tranche (1 061 420 \$US) avaient été décaissés. Quelque 350 000 \$US ont aussi été engagés pour des spécialistes internationaux, des travaux locaux et l'achat de pièces d'équipement pour les entreprises de fabrication à convertir aux technologies sans CFC, ainsi que pour les frais de déplacement et de fonctionnement du personnel du projet de PNE.

Plan d'action associé aux deuxième et troisième tranches

8. Le PNUD demande 865 000 \$US plus des coûts d'appui d'agence pour la mise en oeuvre des deuxième et troisième tranches du PNE. Le gouvernement s'est engagé à éliminer 287,0 autres tonnes PAO de CFC en 2006 grâce à la mise en oeuvre des activités suivantes :

- a) Assistance technique et formation du personnel de 49 entreprises de fabrication en vue de l'utilisation des équipements associés aux technologies de remplacement et à la gestion d'usine;
- b) Mise en oeuvre, pour 30 formateurs et 500 techniciens, du programme de formation dans le secteur de l'entretien en réfrigération, et achat d'équipements de récupération et de recyclage qui seront distribués aux ateliers d'entretien (environ 300);
- c) Préparation d'un programme d'accréditation des techniciens, de règlements et de codes de pratique dans le secteur de la réfrigération et élaboration de normes de qualité et de rendement pour des produits sans aucun CFC dans tous les secteurs; et
- d) Achèvement de la conversion de usines de fabrication d'aérosols, de mousses et d'appareils de réfrigération avec CFC entreprise en 2005, permettant d'éliminer directement 60 tonnes PAO de CFC.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Consommation de CFC

9. Selon les données déclarées par le gouvernement du Liban dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal, la consommation de CFC au pays a diminué de 533,4 tonnes PAO en 2001 à 347,0 tonnes PAO en 2004. La consommation de CFC déclarée pour 2004 est de 152,0 tonnes PAO inférieure à celle à laquelle le Liban s'était engagé dans le cadre du PNE (soit 499 tonnes PAO), et aussi de 15,75 tonnes PAO inférieure au niveau admissible de consommation pour 2005 selon le Protocole (soit 362,75 tonnes PAO).

10. Conformément à l'entente entre le gouvernement du Liban et le Comité exécutif, le PNUD a présenté le rapport d'une vérification indépendante des objectifs de consommation nationale de SAO au Liban (TÜV Hellas, Liban, un membre du Groupe TÜVNORD). Selon le rapport de vérification, la consommation de CFC a été en 2004 de 374,0 tonnes PAO sur la base des quantités importées au pays. À cet égard, le Secrétariat a suggéré que le PNUD devrait aider le gouvernement du Liban à présenter une demande au Secrétariat de l'Ozone afin de réviser la consommation 2004 conformément aux résultats indiqués dans le rapport de vérification. Ce rapport a aussi conclu que le Liban était conforme aux objectifs indiqués de consommation et d'élimination de CFC et qu'il respectait donc ses obligations en vertu de l'entente avec le Comité exécutif.

Financement requis

11. Conformément à l'entente entre le gouvernement du Liban et le Comité exécutif, la tranche de financement pour une année donnée doit être décaissée à la première réunion du Comité. En 2005, aucune tranche de financement n'a été demandée, parce que le projet de PNE avait été approuvé par le Comité exécutif à sa 44^e réunion (novembre 2004). Le PNUD demande donc l'approbation du financement pour les deuxième (programme de travail 2005) et troisième (programme de travail 2006) tranches à la 48^e réunion.

RECOMMANDATION

12. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de la proposition de projet et des coûts d'appui associés au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Plan national de gestion de l'élimination de substances de l'Annexe A, Groupe I (CFC) (deuxième et troisième tranches)	865 000	64 875	PNUD
